

TROP FORT LE TRI!

VOTRE MÉMO TRI

Conservez-moi, épinglez-moi !

DÉCHETS RECYCLABLES

Vides et en vrac

Emballages plastiques

Papiers et cartonnettes

Emballages métalliques

JE NE DÉPOSE PAS

Jouets, couches, mouchoirs, essuie-tout, emballages de produits toxiques, cartouches d'encre, piles, gros cartons, textiles...

ORDURES MÉNAGÈRES

Les autres déchets quotidiens : emballages non-recyclables, restes alimentaires, articles d'hygiène...

Déchets à placer dans des sacs fermés à l'intérieur de la poubelle.

EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots et bocaux sans bouchon ni couvercle

Vides et en vrac Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

JE NE DÉPOSE PAS

Vaisselle, ampoule, terre cuite...

en savoir +

www.saintbrieuc-agglo.fr

N°Azur 0 810 121 600

bien vivre ensemble sur un territoire de qualité

SAINT-BRIEUC Agglomération

TROP FORT L'ANTI GASPI !

VOTRE OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

COMPOSTEZ

Pour vos épluchures et restes alimentaires, pensez au compostage. Pour obtenir un kit avec composteur en plastique, contactez votre mairie. Des kits avec composteur en bois ainsi que des Brass'compost® sont disponibles à la vente lors des ateliers compostage.

En appartement, le compostage c'est aussi possible : contactez-nous au 0 810 121 600

Composteur, mélangeur, bioseau... équipez-vous d'un kit.

DONNEZ VOS TEXTILES

En bon état ou usés, démodés, déchirés, troués, tous vos vêtements, linge, chaussures, maroquinerie, peuvent être réutilisés ou recyclés. Déposez-les dans les bornes dédiées. Liste complète sur www.saintbrieuc-agglo.fr

Plusieurs structures locales valoriseront vos dons.

Vos textiles doivent être secs et conditionnés dans des sacs de 30 L bien fermés. Attachez les chaussures par paire.

RÉPAREZ - RÉUTILISEZ - LOUEZ

Trouver un réparateur ? Acheter et vendre d'occasion ? Louer un broyeur ? Donner des objets ? Pensez aux acteurs locaux. Consultez l'annuaire sur www.saintbrieuc-agglo.fr

Pour vos objets en bon état, pensez aussi aux « Recycleries » installées en déchèteries.

ASTUCES ZÉRO DÉCHET

- Apposez l'autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres (disponible en mairie)
- Rapportez vos médicaments en pharmacie
- Réutilisez vos déchets verts (tonde, taille de haies, etc.) en paillage
- Cuisinez les justes quantités et réutilisez vos restes alimentaires
- Privilégiez les achats malins : recharges, vrac, sac réutilisable
- Fabriquez vos produits ménagers vous-même
- Ramenez vos piles au magasin ainsi que vos appareils électriques ou électroniques lorsque vous en rachetez un neuf
- Déposez vos bouteilles de gaz dans les magasins de revente

Toutes les astuces sur www.saintbrieuc-agglo.fr

DÉPOSEZ EN DÉCHÈTERIE

Tout déchet contenant de l'amiante est interdit

OUVERTURE

9 h à 12 h

13 h 30 à 17 h 30

Plérin

ZAC Sainte-Croix

Fermeture : mardi matin, dimanche et jours fériés

Ploufragan

Z.I. des Châtelets

Rue du Boissillon

Fermeture : mardi après-midi, dimanche et jours fériés

Saint-Brieuc

La Ville Bernard

Rue Chaptal

Fermeture : dimanche et jours fériés

Yffiniac

La Haute Lande

Fermeture : le matin, du lundi au vendredi, jeudi toute la journée, dimanche et jours fériés

bien vivre ensemble sur un territoire de qualité

SAINT-BRIEUC Agglomération

Lis le document puis réponds aux questions.

[FICHE ACTIVITÉ 2]
Pourquoi on recycle ?

1 Quels sont les modes de traitement des déchets que l'on retrouve dans ce document ?

.....

2 Quels sont les déchets que l'on peut recycler grâce au tri sélectif ?

.....

3 Quel autre mode de traitement propose-t-on pour les déchets alimentaires ?

.....

4 Quels sont les deux traitements proposés pour les déchets textiles ?

.....

5 Où doivent être déposés les produits dangereux ?

.....

6 Qu'est-ce qu'une recyclerie à Saint-Brieuc ?

.....

7 Quel est l'objectif de l'agglomération de Saint-Brieuc concernant les déchets ?

.....



1 Quels sont les modes de traitement des déchets que l'on retrouve dans ce document ?

.....

2 Quels sont les déchets que l'on peut recycler grâce au tri sélectif ?

.....

3 Quel autre mode de traitement propose-t-on pour les déchets alimentaires ?

.....

4 Quels sont les deux traitements proposés pour les déchets textiles ?

.....

5 Où doivent être déposés les produits dangereux ?

.....

6 Qu'est-ce qu'une recyclerie à Saint-Brieuc ?

.....

7 Quel est l'objectif de l'agglomération de Saint-Brieuc concernant les déchets ?

.....